

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 25 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
30	19	23

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en
SOUS PREFECTURE
D'ISSOUDUN
Le : 29/08/2026
Et
Publication ou notification du :



L'an 2026 le 25 juin à 18h30, le Comité Syndical du SICTOM de Champagne Berrichonne s'est réuni dans la salle des fêtes de Chouday, sous la présidence de M. CHABANCE Fabrice, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux délégués syndicaux le 17 juin 2026.

Présents : M. CHABANCE Fabrice, Président, Mmes BERTRAND Marie-Laure, FOUQUET Anita, LE BRETON Isabelle, MALLET Armel, PAZOS-MONVOISIN Sonia, MM : BONAMY Christian, BONNET Michel, GONNET Arnaud, HERAULT Michel, JOLY Sylvain, LABLANCHE Francis, LE JOSSEC Didier, NORMAND Franck, PRZYBYLSKI David, VALOIS Philippe, VAN REMOORTERE Éric, VILLALDEA-AVILA Raphaël.

Suppléant : M. CHATON Laurent (de Mme JABMEAU AUCLAIR Élodie)

Excusée ayant donné procuration : Mme CIRRE Marie-Line à M. NORMAND Franck, M. HÉNAULT Bertrand à M. JOLY Sylvain, M. LAUVERGEAT Patrice à M. VILLALDEA-AVILA Rafaël, Mme PHILIPPE Séverine à Mme PAZOS-MONVOISIN Sonia

Excusés : M. JOLIBERT Jacques, M. LAMBERT Jacques, Mme LEROUÉIL Séverine, M. MAURICEAU Christophe,

Absents : Mme LHERAULT Camille, M. MNICH Pascal, M. TAILLANDIER Michel.

A été nommé secrétaire : M. GONNET Arnaud

260626_12 : Désignation des représentants du SICTOM auprès du CNAS

Rapporteur : Fabrice CHABANCE

Service support : DGS

Présentation :

Le CNAS, Comité National d'Action Sociale, **Association à but non lucratif** poursuit une seule et unique ambition depuis 1967 : apporter de meilleures conditions de vie aux agents et salariés du service public local ainsi qu'à leurs familles. En adhérant au CNAS, le SICTOM permet à ses agents de bénéficier d'offres et services pour leurs enfants, leurs quotidiens, les vacances ou leurs activités sportives et/ou culturelles.

Par délibération en date du 9 septembre 2024, le SICTOM de Champagne Berrichonne a approuvé son adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Afin d'assurer le suivi de cette adhésion et de représenter le SICTOM auprès du CNAS il convient de désigner :

- Un membre du Comité Syndical en qualité de délégué élu ;
- Un agent du SICTOM en qualité de délégué agent.